



Forest Stewardship Council®



Certification FSC

Présentation générale

(mise à jour juin 2016)



- 1. Enjeux de la certification forestière**
- 2. Le FSC, structure internationale**
- 3. Le FSC France, organisation**
- 4. La chaine de contrôle**
- 5. La certification de la gestion forestière**

1. Enjeux de la certification forestière



Déconnexion entre les producteurs et les consommateurs (économie globalisée)



CERTIFICATION (« label »)



Conscience environnementale et sociale des consommateurs/décideurs (impact de l'acte d'achat)

1. Enjeux de la certification forestière

Que pensent les consommateurs ?



76%

Mes choix lors de mes achats peuvent avoir des **impacts positifs sur l'environnement**



60%

J'ai prévu d'augmenter mes achats de **produits respectueux de l'environnement**



59%

Je suis **prêt à payer plus cher** pour des produits respectueux de l'environnement



53%

Je suis **moins enclin à changer de marque** quand un produit est respectueux de l'environnement

+ 9 000 personnes, 10 pays dont France

FSC Global Consumer Research 2013

1. Enjeux de la certification forestière

Que pensent les consommateurs ?

81%

(bois)

78%

(papier)

73%

(meubles)

Le respect de
l'environnement est
important dans mes choix
d'achat.

40%

(label)

30%

(étiquette)

29%

(lieu fabrication)

Les **critères** qui me
rassurent sur le respect
de l'environnement.

80%

(responsabilité) **

80%

(information) *

Je souhaite que les
entreprises en fassent plus.

Études IFOP : Green Label 2013 ; *Ethicity 2013 et **FSC Global Consumer Research 2013

1. Enjeux de la certification forestière

Quels critères doit remplir un système de certification ?

Crédibilité / Garantie promise

Applicabilité

Qualité du système de contrôle

Impact réel et démontré

(Re)connaissance

Par tous les acteurs

Par les consommateurs

Rapport coût/bénéfice positif



1. Enjeux de la certification forestière

Objectif du FSC

Promouvoir une gestion
écologiquement appropriée,
socialement bénéfique et
économiquement viable des
forêts.



2. Le FSC, structure internationale

Fonctionnement de la certification



1. Certification des forêts

Selon 10 principes de gestion forestière responsable du standard FSC



3. Labellisation des produits

Un label pour apporter une vraie garantie aux consommateurs



2. Certification de la chaîne de contrôle

Chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement est certifié pour assurer une traçabilité rigoureuse

2. Le FSC, structure internationale

+ 20 ans

le FSC a été
créé en 1993

> 250

employés à
temps plein

850

membres à
l'international

44

bureaux nationaux et
régionaux

> 30 585

entreprises
certifiées FSC

> 190

millions d'hectares de
forêts certifiées FSC



2. Le FSC, structure internationale



Chambre économique



Chambre environnementale

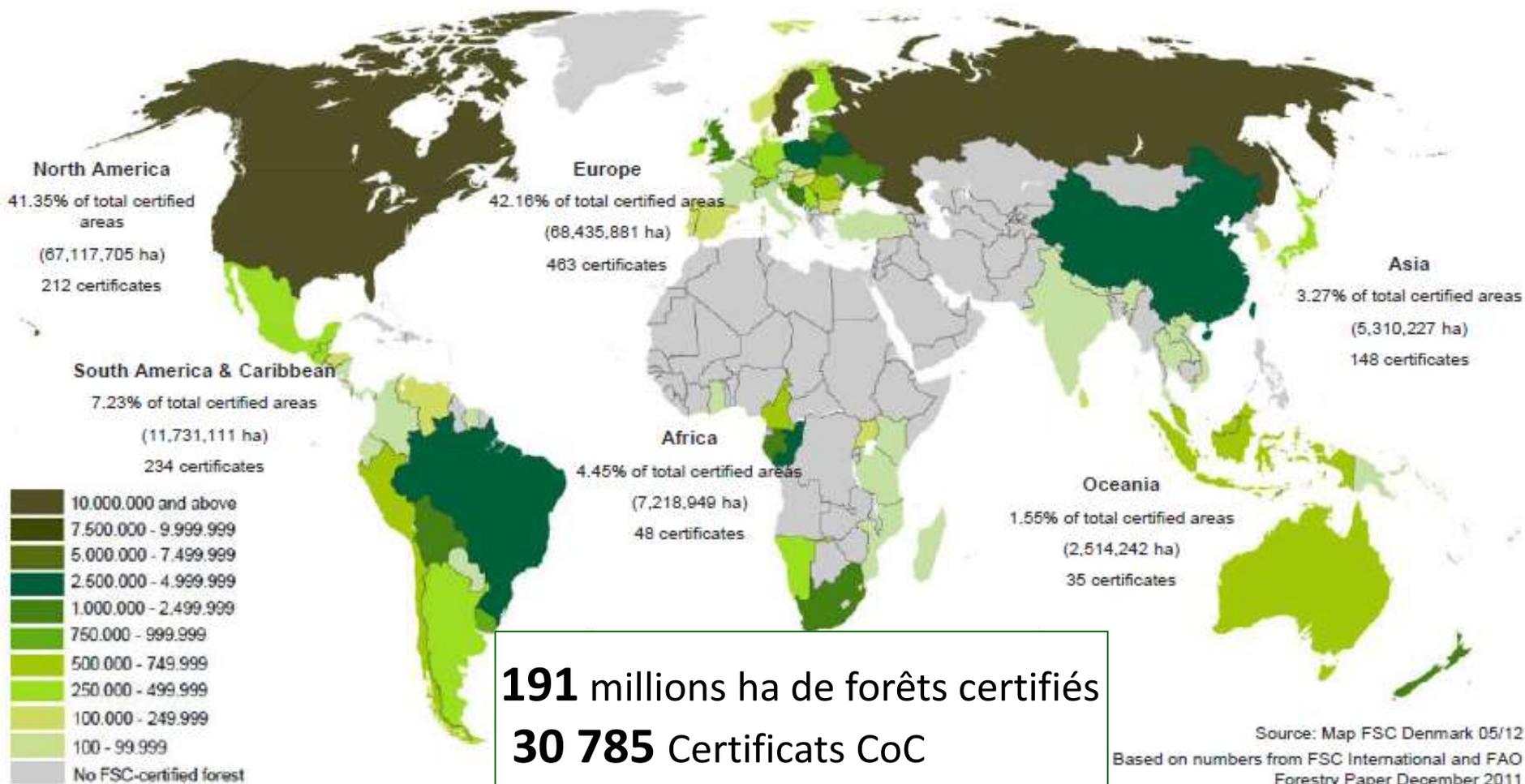


Chambre sociale

- ✓ Gouvernance **équitable** : parité entre 3 chambres économique, sociale et environnementale
- ✓ Référentiel international adapté au niveau national
- ✓ Système de performance + audit annuel
- ✓ **Chaîne de contrôle** de la forêt jusqu'au consommateur
- ✓ Politique d'**association**

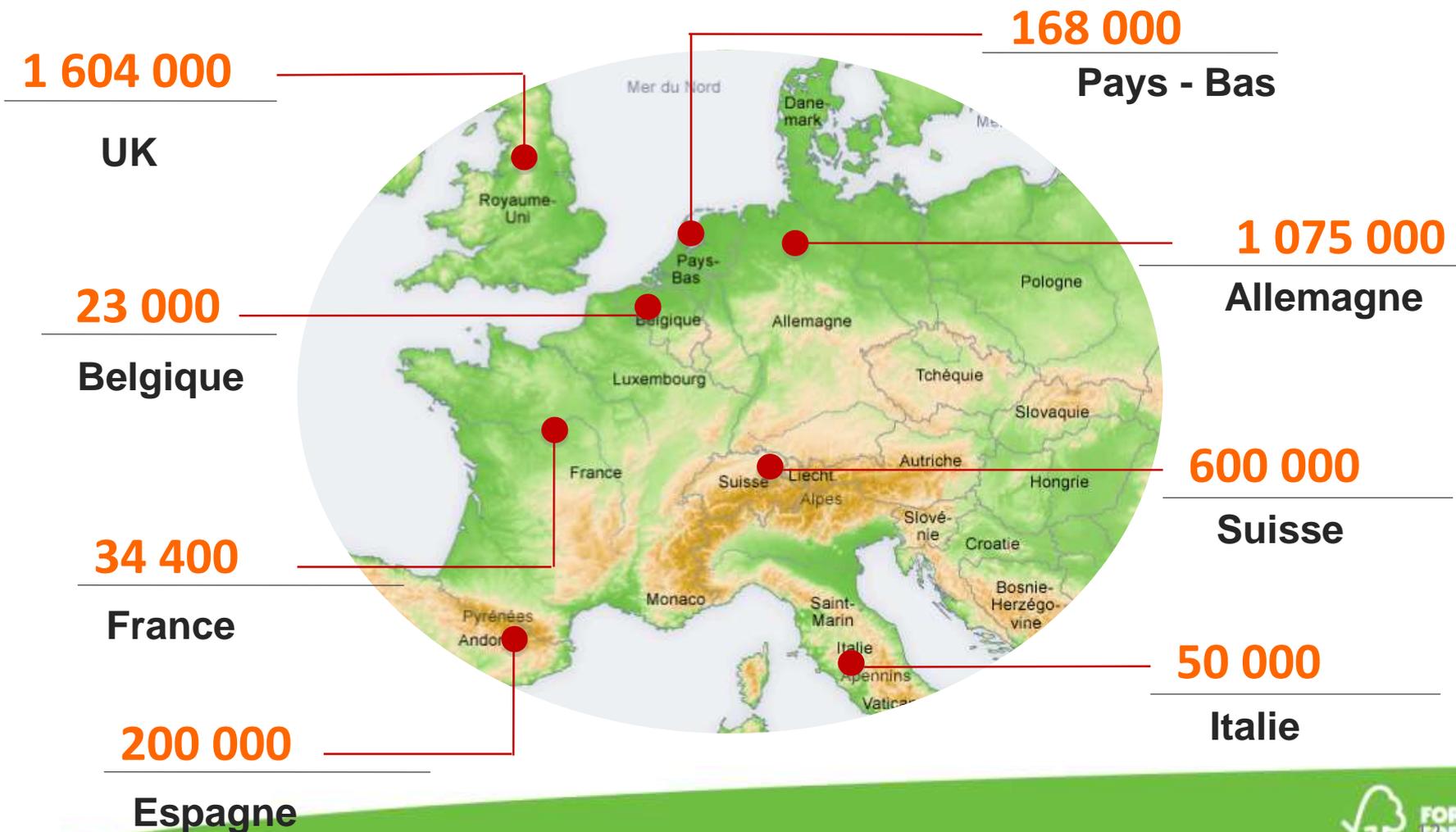
2. Le FSC, structure internationale

La certification FSC dans le monde



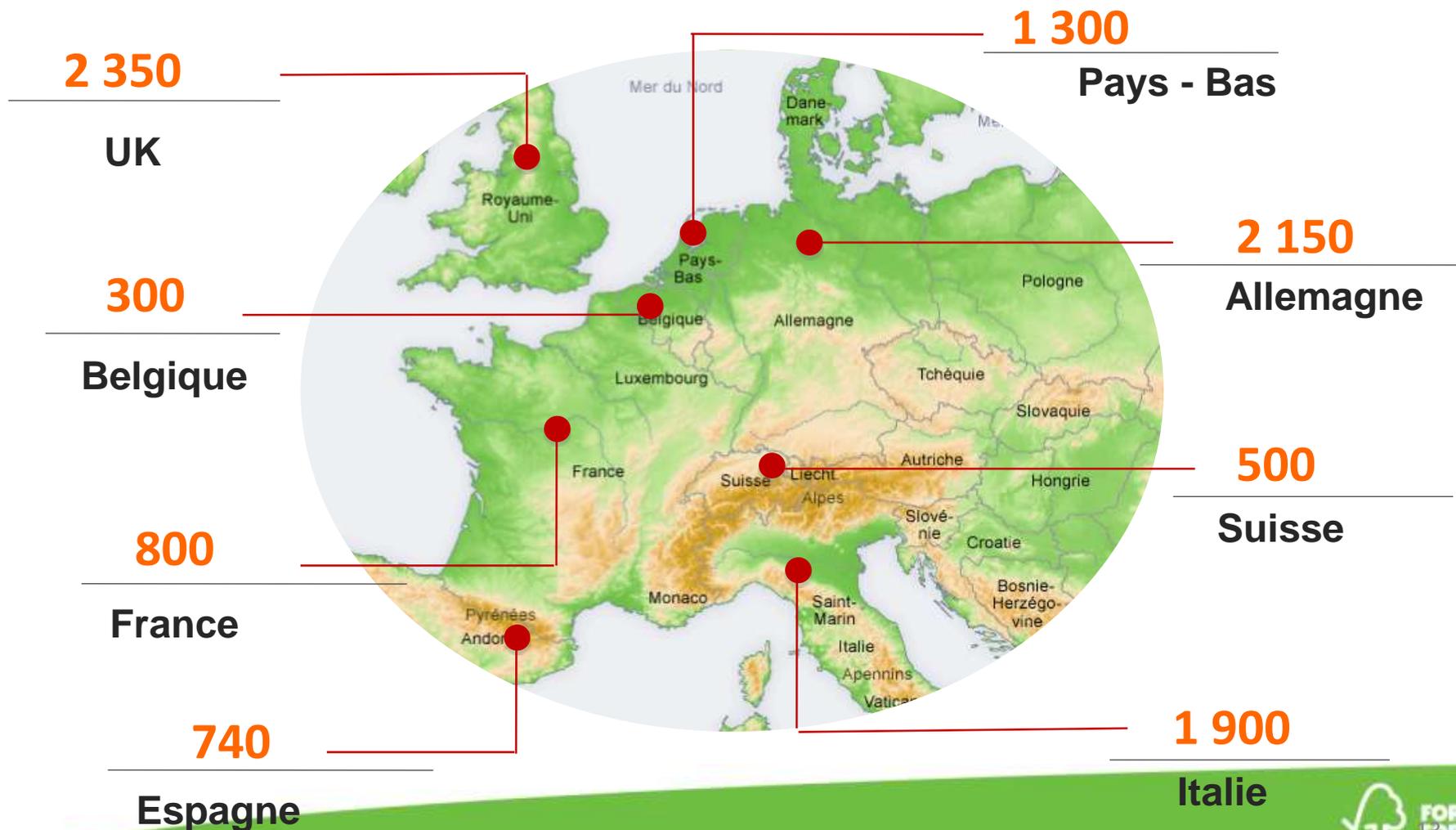
2. Le FSC, structure internationale

Les forêts certifiées (en hectares)



2. Le FSC, structure internationale

Les entreprises certifiées



3. Le FSC France

10 ans

le FSC France a
été créé en 2006.

7

employés

63

membres

34 400

hectares de forêts
certifiées FSC en France

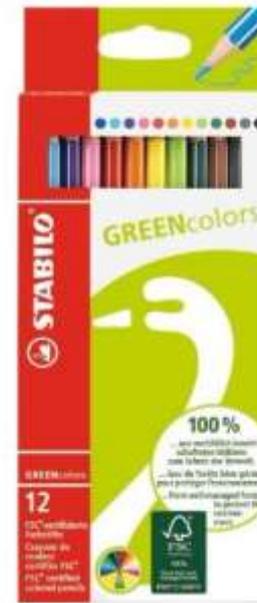
+ de 800

Entreprises
françaises
certifiées FSC



3. Le FSC France

Une forte visibilité du label FSC sur les produits et emballages



3. Le FSC France

Bénéfices

1. **Meilleur prix** – jeu offre/demande
2. **Marchés sécurisés**
3. **Amélioration du dialogue** avec les parties prenantes
4. **Gain d'image** : label **exigent et reconnu**
5. **Valorisation interne** des salariés



3. Le FSC France

Coûts

1. Mise à niveau par rapport au référentiel FSC

Variable selon le niveau initial

2. Audit – Organisme certificateur

Élevé vu le nombre d'indicateurs à vérifier

3. Droits d'usage de la marque FSC

Très faible, 0 pour les forêts < 100 ha



4. La chaîne de contrôle

Qu'est-ce qu'une chaîne de contrôle?

Le chemin parcouru par la fibre, répertoriant toutes les étapes intermédiaires, de la forêt au produit fini.



→ *Chaque « maillon » est contrôlé pour assurer la traçabilité.*

4. La chaîne de contrôle

Quand fait-on partie de la chaîne de contrôle ?

Est concerné par la certification de CdC FSC toute entité qui applique une **transformation au produit**, et/ou qui **devient propriétaire légal de la marchandise**.



4. La chaîne de contrôle

Qui a besoin de se faire certifier ?

Les entreprises qui effectuent l'une des actions suivantes:

- **Appliquer le label FSC sur produit.**



4. La chaîne de contrôle

Qui a besoin de se faire certifier ?

Les entreprises qui effectuent l'une des actions suivantes:

- **Transmettre au client un produit, que ce dernier revendra également avec la certification.**



4. La chaîne de contrôle

Qui a besoin de se faire certifier ?

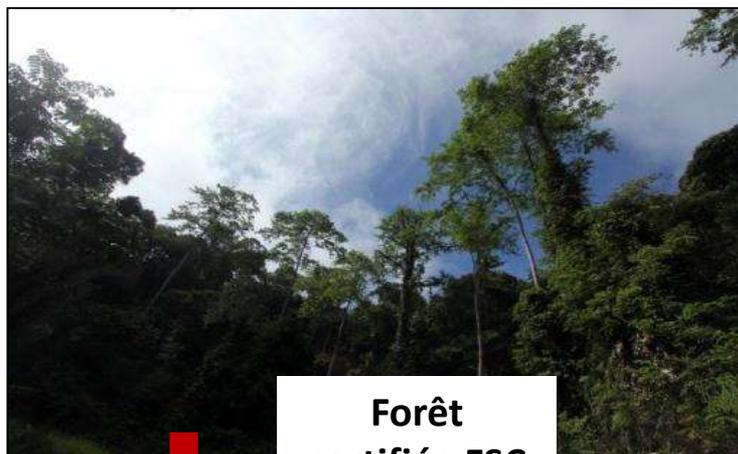
Les entreprises qui effectuent l'une des actions suivantes:

- **Modifier / transformer des produits certifiés FSC.**



Exemple de CdC : produit bois

4. La chaîne de contrôle



Forêt
certifiée FSC



Distribution



Produit
certifié



Scierie
certifiée



Négociant
certifié



Transformateur
certifié



Produit
certifié

Exemple de CdC : produit papier

4. La chaîne de contrôle



4. La chaîne de contrôle

Qui n'entre pas dans la CdC FSC?

Les entités qui font uniquement transiter des produits certifiés FSC :

- Vente de produits **sans transformation** aux utilisateurs finaux.



4. La chaîne de contrôle

Qui n'entre pas dans la CdC FSC?

Les entités qui font uniquement transiter des produits certifiés FSC :

- Activités **pour le compte de sociétés certifiées.**



4. La chaîne de contrôle

Qu'implique-t-elle ?

- Application d'un standard (norme): **FSC-STD-40-004**
- Application du standard à **chaque étape de la transformation du produit, et à chaque changement de propriété.**
- Un audit en entreprise pour vérifier la bonne application du standard. (→ certificat)

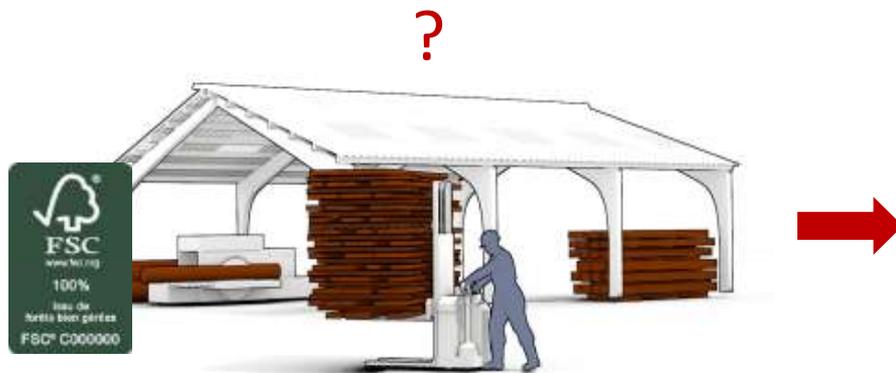


4. La chaîne de contrôle

Les étapes clés de la Chaîne de Contrôle FSC

Un système de Chaîne de Contrôle exige de répondre aux questions suivantes :

1) De qui avez vous acheté le bois ?



Achat

4. La chaîne de contrôle

Les étapes clés de la Chaîne de Contrôle FSC

Un système de Chaîne de Contrôle exige de répondre aux questions suivantes :

2) Qu'est-il advenu du bois quand vous en étiez propriétaire ?

Réception



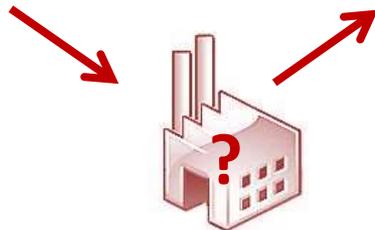
Entreposage



Production



Sous-traitance (qui, où, quand, sous quelles conditions, quels produits, ont-ils eu les informations nécessaires ?)



4. La chaîne de contrôle

Les étapes clés de la Chaîne de Contrôle FSC

Un système de Chaîne de Contrôle exige de répondre aux questions suivantes :

3) A qui avez vous vendu le produit fini ?

Ventes & expédition



4. La chaîne de contrôle

Les étapes clés de la Chaîne de Contrôle FSC

Un système de Chaîne de Contrôle exige de répondre aux questions suivantes :

4) Comment est organisé/documenté votre système de CdC ?

Registre



4. La chaîne de contrôle

Les 3 labels FSC



4. La chaîne de contrôle

Qu'y a-t-il dans ces labels ?

Il y 2 types de matière :

**Matière
vierge**



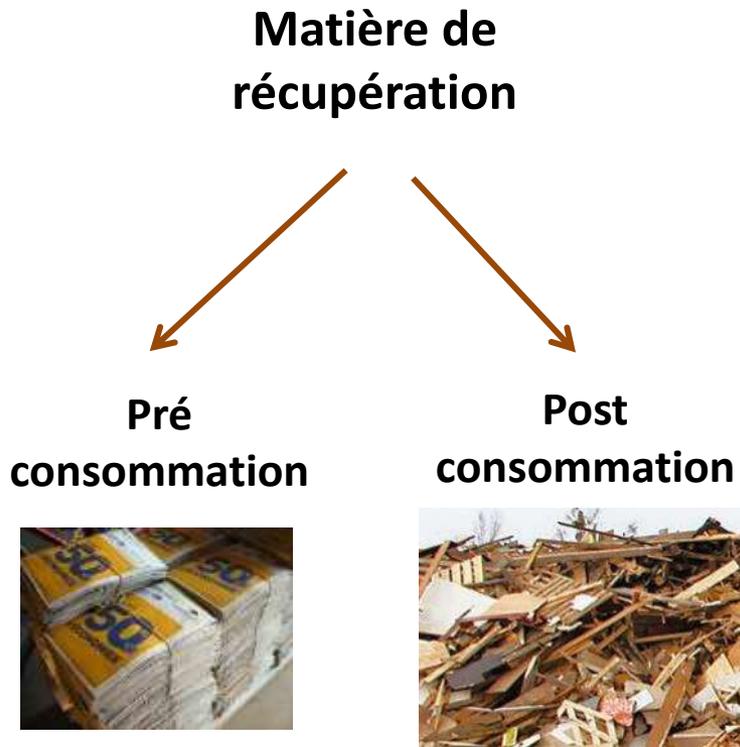
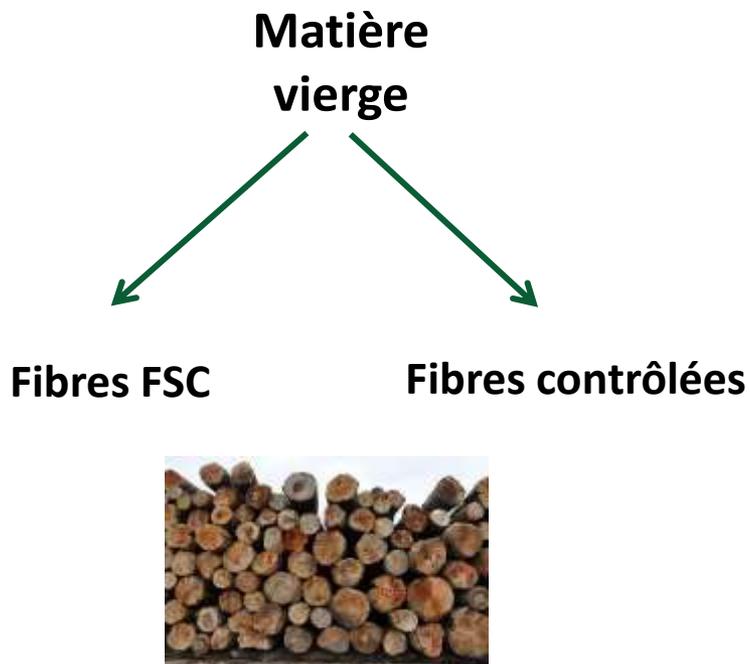
**Matière de
récupération**



4. La chaîne de contrôle

Qu'y a-t-il dans ces labels ?

Il y a 2 groupes par type de matière :



4. La chaîne de contrôle

Qu'y a-t-il dans ces labels ?



La fibre vierge FSC

Provient d'une forêt certifiée qui respecte les Principes et Critères de gestion forestière FSC

4. La chaîne de contrôle

Qu'y a-t-il dans ces labels ?

La fibre vierge contrôlée

Le bois contrôlé n'est pas issu de forêts gérées de manière responsable. C'est un bois qui peut rentrer dans la fabrication d'un produit certifié FSC, mais **exclut formellement 5 sources inacceptables de bois** :

1. illégalement exploité ;
2. provenant d'espaces forestiers où les droits traditionnels et civils sont violés ;
3. **provenant de forêts naturelles ayant été converties en plantations ou pour une utilisation autre que le bois ;**
4. **provenant de forêts où les hautes valeurs de conservation sont menacées ;**
5. provenant de forêts contenant des arbres génétiquement modifiés.

-> Analyse nationale de risque en cours

4. La chaîne de contrôle

Qu'y a-t-il dans ces labels ?

Pré conso : Matière récupérée d'un processus de fabrication secondaire, et **qui ne peut être réutilisée** par l'entreprise qui l'a généré.

Rebuts et connexes de scieries ou d'entreprises de 2nde transformation (sciures, copeaux, chutes de bois, etc.) ; de la fabrication de pâte à papier

Autre cas possible

Retour de stocks & invendus (en bon état mais qui ne se vendront plus)

La fibre de récupération

Post conso : Produits ayant **déjà été consommés ou commercialisés**.

Emballages de transport ou de manutention (palettes, caisses, emballages carton, etc.) ; produits usagés (meubles, poteaux électriques, traverses de chemin de fer, etc.) ; magazines, journaux, papier, emballages.

Autre cas possible

Stocks abimés, ou non conformes

5. La certification de la gestion forestière

Les principes de gestion responsable FSC

P1 : Respect des lois

P2 : Droit du travail

P3 : Peuples autochtones

P4 : Communautés locales

P5 : Bénéfices de la forêt

P6 : Impacts environnementaux

P7 : Document de gestion

P8 : Suivi de la gestion

P9 : Hautes Valeurs de Conservation

P10 : Mise en œuvre de la gestion

5. La certification de la gestion forestière

Systeme d'audit

- ✓ Organismes certificateurs **accrédités** par un organisme international (ASI)
- ✓ **Pré-audit** : identification de la mise à niveau
- ✓ **Audit initial** : évaluation de la performance
- ✓ **Audits de surveillance** : maintien du niveau
 - *Rôle central de l'auditeur : indépendance, marge d'interprétation*



5. La certification de la gestion forestière

P1 : Respect des lois

- Système de **veille réglementaire**
- Système de gestion des **réclamations** et résolution de **conflits** (réglementaires et parties prenantes)
- Déclaration d'engagement au respect de la loi **anti-corruption**
- Respects des procédures de **passation de marché**
- Déclaration d'engagement à exercer à long terme une **gestion forestière cohérente avec les standards FSC**



5. La certification de la gestion forestière

P2 : Droit du travail

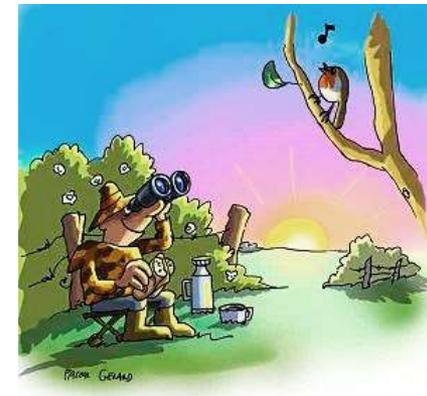
- Respect du **Code du Travail** (8 conventions de l'OIT)
- **Égalité homme-femme** : suivi et reporting interne
- **Sécurité** : vérification du port des équipements de sécurité, intervenants contractualisés, sensibilisation aux premiers secours, registre d'accidents
- **Formation** : interne et vérification de la formation des sous-traitants
- Fonctionnement des instances de **dialogue social**



5. La certification de la gestion forestière

P4 : Communautés locales

- Périmètre **très limité**
- Focus par rapport aux autres **parties prenantes**
- Informations sur leurs **droits et devoirs** (sécurité, impacts)
- Concerne notamment les **usages récréatifs** de la forêt



5. La certification de la gestion forestière

P5 : Bénéfices de la forêt

- Qualité des **inventaires**, choix des **itinéraires sylvicoles**, calculs de la **possibilité**
- **Filière locale** : participation aux initiatives de développement de filière, modalités d'appel d'offre
- Identification des **services écosystémiques**
- Réflexion sur la relation **coûts-bénéfices** d'une gestion certifiée
- Stratégie de long terme **viable au sens économique** global



5. La certification de la gestion forestière

P6 : Impacts environnementaux

Identification des enjeux, risques et mesures de prévention

- Forêts **semi-naturelles** et forêts **cultivées** : description de peuplements et qualification
- Proportions d'**essences indigènes** et exotiques
- Protection des **habitats patrimoniaux** et **milieux associés**
- Ilots de sénescence et vieillissement – 10% de « **trame de vieux bois** »
- **Arbres habitats** vivants (2 => 5/ha) et **morts** (tous)

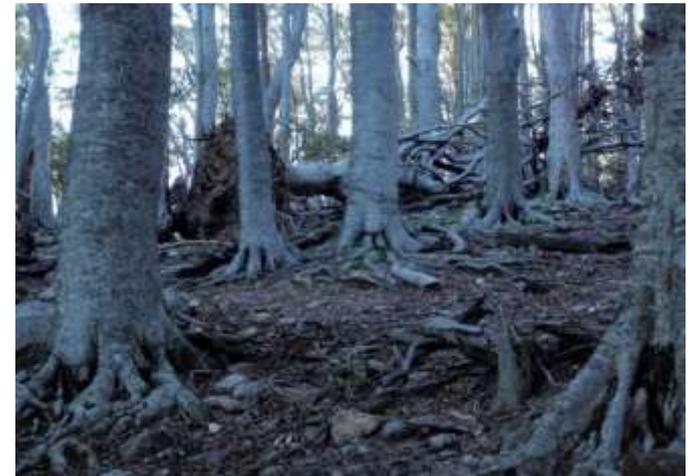


©Nicolas LE NORMAND

5. La certification de la gestion forestière

P6 : Impacts environnementaux

- Fonctionnalité écologique du **paysage** : mosaïque de peuplements à l'échelle du massif
- Équilibre **faune – forêt**
- **Cours d'eau et zones humides** : franchissement, gestion des berges, embâcles
- **Pas de transformation** (sauf restauration)
- Pas de certification de peuplements transformés après 1994 (probable évolution de cette règle dans les années à venir)



5. La certification de la gestion forestière

P7 : Document de gestion

- Document de gestion = **document cadre** (inclues procédures, etc.) + **PSG** à l'échelle de l'Unité de Gestion
- **Objectifs** de gestion et **cibles vérifiables**

Concertation avec les parties prenantes :

- Dialogue constructif, décision motivée => **le forestier arbitre**
- Processus (mécanisme, contenu, etc.) permet de **faciliter la participation des parties prenantes**

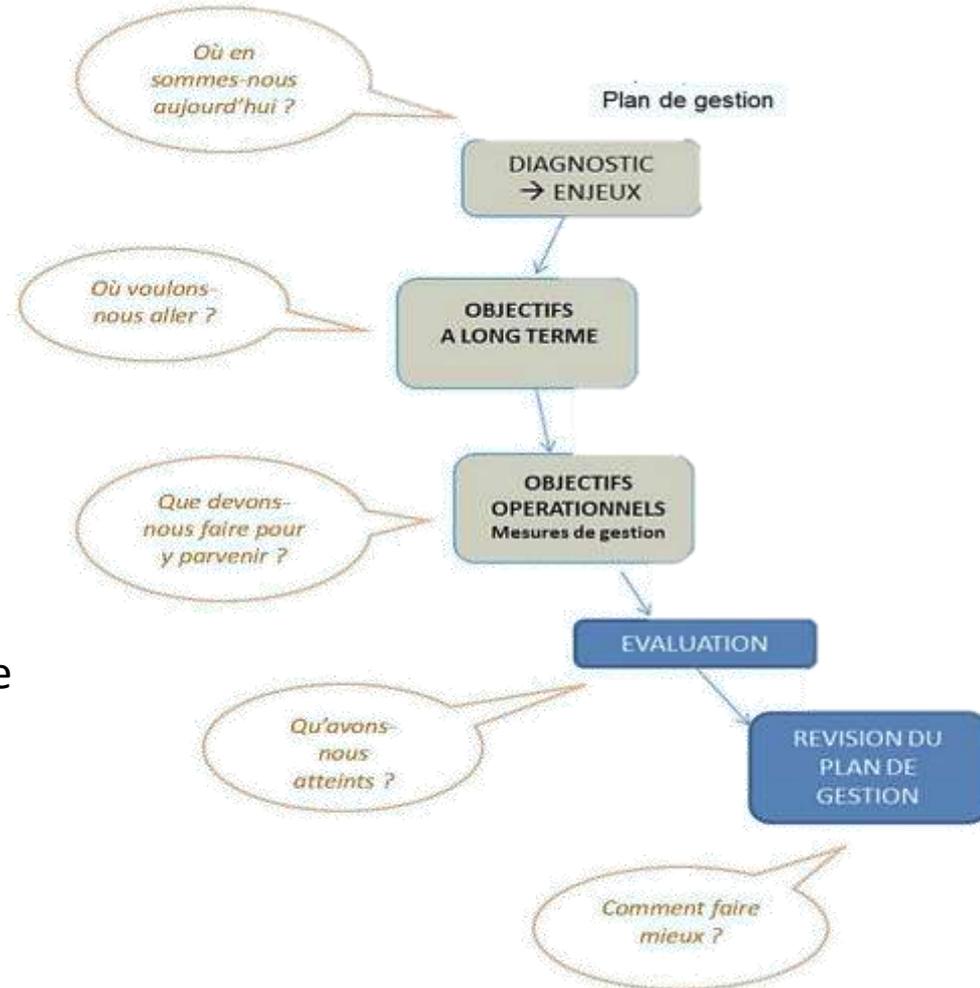


©Nicolas LE NORMAND

5. La certification de la gestion forestière

P8 : Suivi et monitoring

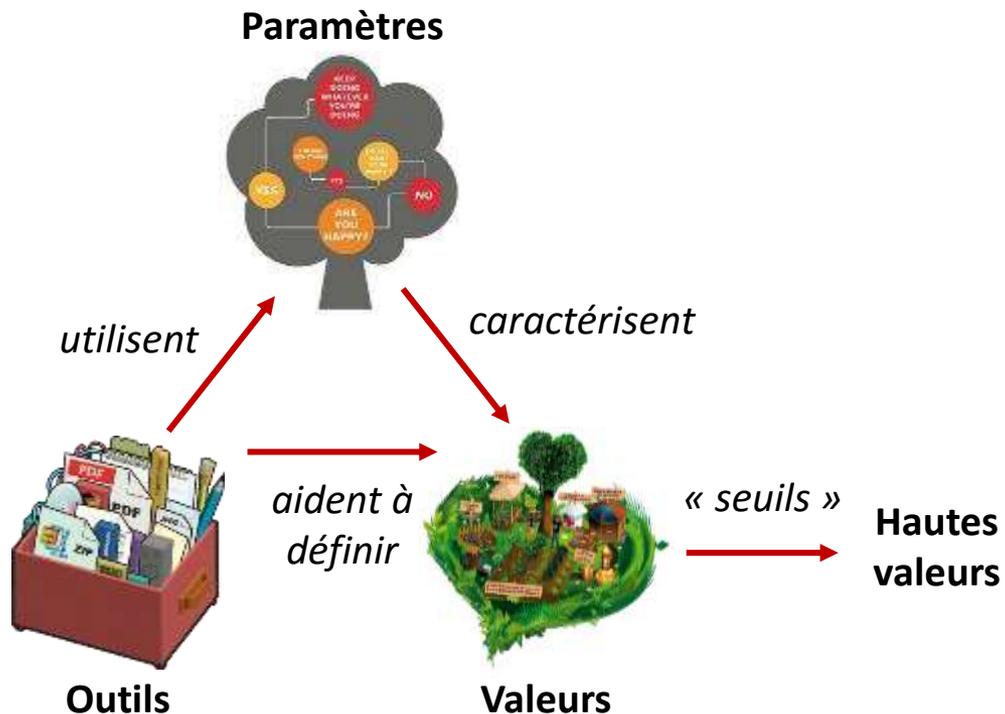
- Suivi du document de gestion à ses différentes échelles : **planification et opération**
- Suivi des **impacts environnementaux et sociaux**
- **Gestion adaptative** : résultats (re)orientent les décisions et activités de gestion, les procédures, etc. (Principe 7)
- **Traçabilité** jusqu'au premier point de vente



5. La certification de la gestion forestière

P9 : Hautes Valeurs de Conservation

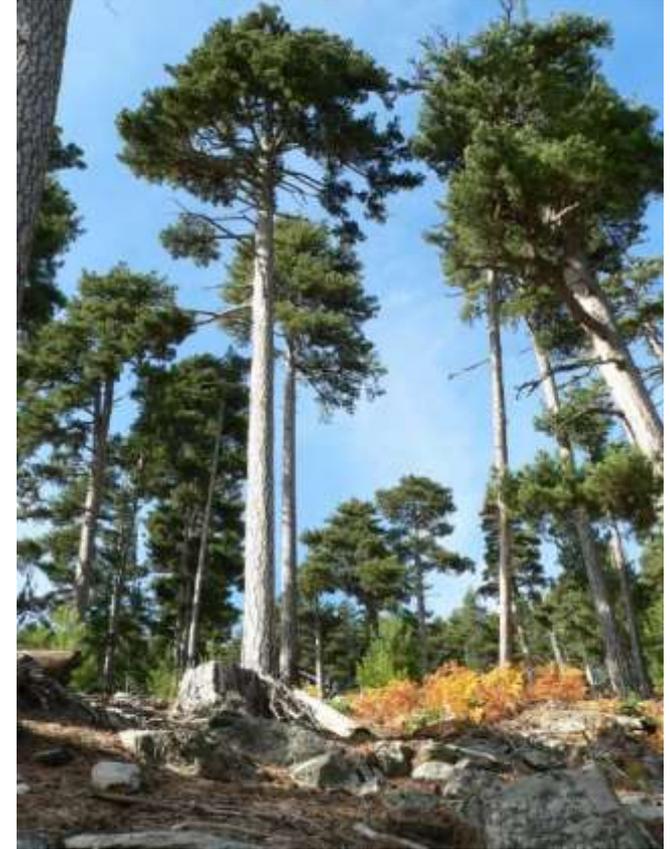
- Concentré du référentiel : **identification**, enjeux, risques, stratégies et mesures de **conservation**, **suivi**, gestion adaptative, **concertation**
- Cadre national **en cours de réalisation**



5. La certification de la gestion forestière

P10 : Mise en œuvre de la gestion

- **Régénération** naturelle et plantation
- Essences **indigènes** et exotiques, génotypes non locaux : impacts identifiés et minimisés
- Essences **invasives** : pas d'introduction, gestion de l'existant
- Mode de **sylviculture** : irrégulier favorisé, taille des coupes rases limitée
- Exploitation **faible impact** y compris sous-traitants et exploitants
- **Engrais** (forêts cultivées) et amendements limités
- **Pesticides** limités (liste de pesticides interdits) et objectif de réduction



5. La certification de la gestion forestière

P10 : Mise en œuvre de la gestion

- Prise en compte des risques de **catastrophe naturelle** et augmentation de la **résilience** des peuplements
- **Travaux du sol** limités
- Gestion des **rémanents**
- Gestion et développement de **dessertes**
- Gestion des **déchets – fuites d’huiles** – huiles végétales (démarche de progrès)



5. La certification de la gestion forestière

Projets en cours

- Validation par FSC International du référentiel national
- Analyse nationale de risque pour le bois contrôlé
- Cadre national pour les hautes valeurs de conservation
- Guide d'application du référentiel





www.fscop21.com

FSC France
Forest Stewardship Council
5, rue de Bernus 56000 Vannes, France
Tel: +33 (0)2 97 63 08 29 www.fsc.org

Guillaume Dahringer
Directeur technique
guillaume.dahringer@fsc-france.fr

Magali Rossi
Chargée de mission Forêt et développement régional
magali.rossi@fsc-france.fr